

LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration



MAIRIE DE
LA FERTÉ-MILON

MILON INFO
N°96

DÉCEMBRE 2017
JANVIER 2018

LE MOT DU MAIRE

Chères Milonaises, chers Milonais,

La sécurité de nos concitoyens est un objectif majeur de notre équipe communale. Pour cela, nous travaillons étroitement avec les services de la gendarmerie de notre territoire.

Comme nous vous l'avions expliqué, la mise en place d'un système de vidéoprotection sur quinze points stratégiques de la commune va aider à la prévention des faits délictueux mais également aider les services de gendarmerie dans la résolution des affaires en cours.

Le maillage a été établi en partenariat avec elle afin de couvrir un maximum des voies publiques.

Les travaux ont démarré en novembre et la mise en place effective doit avoir lieu en janvier 2018.

Peut-être vous demandez-vous qui pourra visionner les images ? Seules les personnes habilitées par l'autorisation préfectorale, et dans le cadre de leurs fonctions pourront le faire.

Il ne faut néanmoins pas opposer "technologie" et "humain", la vidéoprotection ne pourra pas se substituer à la responsabilisation et à la mobilisation de chaque habitant de notre commune. Prévenir en cas de doute, alerter lorsqu'un délit a été effectué permet une réaction rapide de la part des forces de l'ordre et aide à la protection de la population. Nous sommes heureux de constater que l'habitude commence à être prise, aussi bien sur les réseaux sociaux que pour les appels en gendarmerie.

Ainsi, le civisme de tout un chacun, allié à la technologie, nous permettra de retrouver une qualité de vie digne de ce nom dans notre charmante ville.

Bien à vous

Celine Le Fier - Leffler

Toute l'équipe municipale vous souhaite à vous et à vos proches de belles fêtes de fin d'année. Je souhaite que nous nous retrouvions nombreux pour les différentes festivités qui auront lieu à cette occasion en décembre et pour la traditionnelle cérémonie de vœux qui aura lieu le dimanche 20 janvier.



Venez découvrir le nouveau personnage de la crèche.

Deux chorales animeront ce moment : dans le cadre des activités périscolaires, les enfants, encadrés par le maître de chœur de Lizy-sur-Ourcq, chanteront sur le thème de la paix. Ils seront suivis par les adultes de la chorale VERS L'AINES de notre MJC. Un goûter (chocolat et vin chaud) vous sera offert.

Soirée de Noël Dimanche 17 décembre

17h, goûter pour les enfants à la salle polyvalente avec le Père Noël. Les enfants pourront être pris en photo avec lui (photos récupérables en mairie).

18h
au gymnase

Remise du cadeau à l'enfant dont le ballon lâché lors de la fête communale a été retrouvé le plus loin.

Suivie
du spectacle
Peau d'Âne



CCAS

Galette des rois à Marolles
Samedi 6 janvier pour nos seniors
Animation François Chilinski

Vœux du maire
Dimanche 20 janvier à 17h
M^{me} le maire présentera ses vœux aux administrés à la salle polyvalente.

Ce mois-ci

Samedi 2 et dimanche 3 décembre

MJC • Bourse aux jouets, jeux, livres, vêtements d'enfants de 14h à 18h.
Entrée libre pour les acheteurs.

Renseignements : 03 23 96 76 51 ou sur mjc.fertemilon@free.fr.



Vendredi 8 décembre à 6h

OURCQUÉTON 2017 • À l'occasion du téléthon 2017, 6 coureurs prendront le départ au début du canal de l'Ourcq pour rallier le pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne.

Dimanche 10 décembre

Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h.



Dimanche 10 décembre à 14h

MJC • Randonnée pédestre rendez-vous sur le mail.

Dimanche 10 décembre à 14h30

LOTO organisé par l'association La Ferté-Milon Animations, Cultures, Loisirs (31, rue de la chaussée)

Dimanche 10 décembre à 16h30

Inauguration de la crèche sur l'île Lamiche avec chorales et suivi d'un goûter.

Dimanche 17 décembre à 17h

Goûter de Noël pour les enfants.

Remise du cadeau pour le lâcher de ballon.

Spectacle "Peau d'âne" (conte théâtral).

Découvrez sa célèbre histoire, d'après le conte de Charles Perrault. Dans une mise en scène très visuelle, partez à l'aventure avec la belle princesse qui fuit son royaume. Aidée par sa marraine la fée, elle fera mille et une rencontres étonnantes sur son chemin. Théâtre, musique et facéties sont les ingrédients d'un spectacle où roi, princesse, fée, esprit de la forêt et prince amoureux raviront petits et grands. (durée 55 mn)

Dimanche 14 janvier

Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h.



Dimanche 14 janvier à 14h

MJC • Randonnée pédestre rendez-vous sur le mail.

Dimanche 20 janvier à 17h

M^{me} le maire présentera ses vœux aux administrés à la salle polyvalente.

Comme les années précédentes, seront mises à l'honneur des personnes se distinguant par leur engagement au bénéfice de la collectivité.

Haltérophilie

Le samedi 4 novembre 2017, s'est déroulée la deuxième journée du championnat de France des clubs de N2.

L'équipe masculine milonaise remporte leur triangulaire avec 1 431 pts devant Villers-Bretonneux 1 386 pts et Chelles 1 140 pts.

À l'issue de cette première journée, l'équipe milonaise se classe toujours deuxième du classement général sur trente six équipes.

Prochaine compétition Samedi 16 décembre 2017, troisième journée du championnat de France des clubs de N2. Les Milonais se déplacent à Gennevilliers.

Handball

Nous vous présentons les matchs à domicile des équipes de La Ferté-Milon pour la période décembre-janvier (au gymnase de Neuilly-Saint-Front) :

■ Seniors masculins : 16/12 à 19h (réception de Villers-Cotterêts); 13/01, heure à déterminer (réception de Laon 3).

■ -18 ans féminines : 2/12 à 14h (réception de Château-Thierry); 20/01, heure à déterminer (réception de Vervins).

■ -15 ans masculins : 16/12 à 16h (réception de Château-Thierry), 20/01, heure à déterminer (réception de Courmelles 1).

■ -15 ans féminines : 16/12 à 14h (réception de Courmelles).

■ -13 ans féminines : 9/12 à 14h (réception de Soissons).

■ -11 ans féminines : 9/12 de 9h30 à 12h30 : Tournoi à cinq équipes (réception de Château-Thierry, Courmelles, Laon et Soissons).

■ -11 ans masculins et -9 ans mixtes : Tournoi à l'extérieur.

■ Babyhand : Pas de compétitions.

Les calendriers des matchs à domicile de janvier pour toutes les catégories (excepté seniors et -15 ans masculins) ne sont pas encore déterminés par le Comité de l'Aisne au moment de l'édition de cet article.

Venez encourager nos Milonaises et Milonais.

Pour tout renseignement sur le handball à La Ferté-Milon :

mail: 5702108@ffhandball.net

téléphone: 06.84.45.85.51

Le Handball Milonais est également présent sur Facebook.

Toute l'équipe dirigeante et entraîneurs du Handball Milonais vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

AS Milonaise

En décembre, match de championnat pour toutes nos équipes. Nous vous attendons sur les terrains pour encourager nos équipes de jeunes ainsi que nos équipes seniors et vétérans.

En janvier, nous prévoyons la galette des rois pour une bonne reprise 2018. La date vous sera communiquée ultérieurement.

L'A.S. Milonaise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Catherine LEMOINE, présidente



La Gaule Milonaise

Nos permanences reprendront à la mi-décembre au 31 rue de La Chaussée.

Heures d'ouverture :

Le mercredi de 14h à 17h

Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Pour tout renseignement :

06.76.25.14.92 ou 07.78.66.52.08

Vous pouvez également acheter vos cartes de pêche par internet via le site : <http://www.cartedepêche.fr/> tout en précisant bien l'AAPPMA LA GAULE MILONAISE.

Tarifs permis de pêche 2018

De 0 à 12 ans : permis découverte ...6 €

1 canne, moulinet autorisé

De 0 à 18 ans : permis mineur 18 €

4 cannes dont carnassier

Femme : permis découverte.....33 €

1 canne, moulinet autorisé

Adulte : permis complet 72 €

4 cannes dont carnassier

Journalier : permis complet.....10 € la journée

Interfédéral : permis 3 zones 96 €

4 cannes dans EHGO, CHI et URNE (89 départements)

Étang de Fontenil :

Permis annuel 5 €

Permis journalier 10 €

Permis carpe nuit 100 €

Bien à vous, le Président Bernard Darchu

Tennis

Compétition

Les quatre équipes seniors assurent le maintien dans leurs divisions. À cette occasion vingt-six joueurs et joueuses du club ont participé aux rencontres. En décembre, l'équipe +35 défendra les couleurs du club (non représenté depuis onze ans dans cette catégorie). Viendront ensuite quatre équipes en challenge Guibon.

École de tennis

Le mois de janvier sera l'occasion de venir prendre quelques cours de tennis (à partir de six ans). Un entraînement physique est proposé aux joueurs le samedi matin.

Envie de tester le tennis? Même en cours d'année cela est possible, n'hésitez pas à nous contacter : tennismilon@orange.fr ou 03.23.96.02.72.

Le TC vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau du TC



PATRIMOINE PLUI et AVAP

« La Ferté-Milon ce joyau endormi du sud de l'Aisne » parole du directeur départemental du Tourisme lors de la séance de travail sur notre village, à Laon, le 17 novembre dernier.

Toute notre énergie est utilisée aujourd'hui à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

pour finaliser le diagnostic patrimonial et paysager précédant l'élaboration de ce futur document. En effet, il s'agit bien de défendre l'identité de notre village, pas seulement ces monuments reconnus, mais aussi ses particularismes... Les répertorier, les mettre en valeur, les partager ; conditions indispensables pour augmenter l'attractivité de notre village et assurer son développement !

CADRE DE VIE - SÉCURITÉ Historique de la vidéoprotection

27 mai 2014 ► Réunion avec le référent sécurité de la gendarmerie de l'Aisne pour une présentation du dispositif de vidéoprotection, des possibilités de subvention.

Octobre 2014 ► Diagnostic de la ville.

20 janvier 2015 ► Signature du protocole de "participation citoyenne".

27 janvier 2015 ► Remise à la collectivité du diagnostic vidéoprotection.

16 novembre 2015 ► Autorisation du conseil municipal pour le lancement de l'appel d'offres.

23 mai 2016 ► Demande d'autorisation administrative d'installation du système de vidéoprotection et demande de subventions au titre du FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) et DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

7 juin 2016 ► Dépôt auprès de la sous-préfecture de la demande de subvention DETR.

24 août 2016 ► Rendez-vous avec le référent sécurité pour une présentation approfondie du dossier.

15 novembre 2016 ► La préfecture délivre un récépissé de demande d'installation d'un système de vidéoprotection.

5 décembre 2016 ► Attribution du marché au prestataire.

9 décembre 2016 ► Examen du dossier d'installation et de demande de FIPD par les services préfectoraux.

10 janvier 2017 ► Signature par le préfet de l'Aisne de l'arrêté d'autorisation d'un système de vidéoprotection.

26 janvier 2017 ► Renouvellement express de la demande de subvention DETR auprès de la sous-préfecture.

27 mars 2017 ► Le conseil municipal approuve le projet de mise en place d'un système de contrôle d'accès vidéo au groupe scolaire et autorise le maire à solliciter les aides financières au titre du FIPD et de la DSIL (dotation de soutien aux investissements locaux).

4 avril 2017 ► Signature par le sous-préfet de l'accusé réception de la demande de subvention au titre de la DETR pour la vidéoprotection.

24 avril 2017 ► Signature par le sous-préfet de l'accusé réception de la demande de subvention au titre de la DSIL pour le contrôle d'accès du groupe scolaire.

20 juillet 2017 ► Signature par le sous-préfet d'un arrêté attributif de subvention au titre de la DETR au taux de 40 % de la dépense HT plafonnée à 112 606 euros.

25 septembre 2017 ► Le conseil municipal décide de renoncer à sa demande de financement au titre du FIPD et autorise le maire à signer les ordres de service.



Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 novembre 2017

- Installation de Monsieur Michel Gille en qualité de conseiller municipal en remplacement de Madame Wascat démissionnaire.

- Élection de Monsieur Frédéric Bauer au poste de 4^e adjoint en remplacement de Madame Wascat démissionnaire.

- Élection de Madame Denise Meunier au conseil d'administration du CCAS en remplacement de Madame Wascat démissionnaire.

- Élection de Madame Hélène Savary en qualité de représentante du conseil municipal au conseil administration de la résidence de l'Ourcq en remplacement de Madame Wascat démissionnaire.

- Approbation des termes de la charte d'utilisation du panneau lumineux.

- Remplacement de trois candélabres pour un coût de 4 563,35 €.

- Décision de dénomination de la passerelle située entre le quai de la Poterne et l'île Lamiche au nom de "PAUL CAUMONT", architecte milonais, diplômé par le gouvernement (DPLG), qui a œuvré pour la commune pendant de nombreuses années notamment pour le musée Racine, la mise en place de la ZPPAU, le POS, et la passerelle qui portera donc son nom.

- Demandes de subventions auprès de la DRAC et du conseil départemental pour des travaux d'urgence visant à la sécurité de la corniche de la sacristie de Notre-Dame: travaux estimés à 4 302,25 € HT.

- Approbation des statuts de la CCRV.

- Approbation du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées de la CCRV qui versera à la commune la somme de 22 738,50 € au titre de l'organisation de l'accueil de loisirs (somme auparavant versée par la CCOC) et 12 550 € pour la halte-garderie que la commune a reprise au 1^{er} janvier 2017 en lieu et place de la CCOC.

- Décide de solliciter un diagnostic local d'accompagnement à dominante économique pour évaluer les besoins et les coûts en matière de structure d'accueil petite enfance, puisque la garderie Roule' Boutchou ne pourra pas perdurer en l'état (problème de locaux qui ne sont plus aux normes, structure portée par plusieurs collectivités). Ce diagnostic est entièrement financé par la région et sera un outil utile à la prise de décision.



Parkings

Des places de parking pour handicapés ont été créées, à la gare, rue des Galets et sur les parkings communaux jouxtant les HLM rue Eugène Lavieille. Concernant ces derniers, aucune place de ces parkings n'est attribuée à qui que ce soit...



PATRIMOINE Passerelle Eiffel

La souscription pour la passerelle Eiffel n'est pas terminée, vous pouvez toujours vous procurer la fiche d'inscription à la Mairie et consulter l'exposition à l'épicerie du château.



PAROISSE
Saint-Félix
de Valois

CÉLÉBRATIONS DE NOËL

Samedi 24 décembre 19 heures

Église de Neuilly-Saint-Front :

Messe de la nuit de Noël

Dimanche 25 décembre 10 h 30

Église Saint-Nicolas de La Ferté-Milon :

Messe du jour de Noël

Centenaire de la Première Guerre mondiale à Mosloy

Pourquoi une commémoration du centenaire de la 1^{re} guerre mondiale les 2 et 3 juin 2018 à La Ferté-Milon ?
Le centenaire de la Première Guerre mondiale s'avère être un moment fort de la transmission de l'histoire et de la mémoire. Ces enjeux sont particulièrement importants pour l'Aisne qui fut l'un des départements français les plus touchés par le conflit de 1914-1918.

La Ferté-Milon a été sur le chemin de l'avant-dernière grande offensive allemande de la Première Guerre mondiale débutée le 27 mai sur le Chemin des Dames. Pour les Allemands, il s'agissait de profiter à l'ouest de la défection des troupes russes avant que les Américains permettent aux alliés de prendre un avantage définitif.

En effet, suite à l'offensive lancée par Erich Ludendorff sur le Chemin des Dames et à l'effondrement des forces franco-anglaises en position sur ce secteur de front, la voie vers le sud s'ouvrit à la grande surprise des Allemands eux-mêmes. Ils décidèrent donc de foncer sur la Marne, rivière hautement symbolique pour les deux armées ennemies et de la franchir à Château-Thierry et ses environs pour atteindre ensuite Paris.

Ainsi se créa une poche dont l'un des flancs, le flanc-ouest, était constitué notamment par La Ferté-Milon et son hameau de Mosloy où les forces allemandes furent tenues en échec malgré la prise le 1^{er} juin de Troësnes à quelques kilomètres à l'est. Le coup d'arrêt aux troupes allemandes à Mosloy fut donné le 2 juin 1918.

La commune de La Ferté-Milon souhaite donc commémorer cet événement le week-end des 2 et 3 juin 2018, en faisant intervenir différentes associations notamment milonaises, sur les lieux-mêmes à Mosloy.

Il est donc prévu d'organiser de nombreuses animations :

- Reconstitution d'un campement militaire, reconstitution d'une tranchée, photos des dégâts sur les habitations exposées devant les maisons actuelles, banquet, bal populaire, reconstitution d'une salle de classe de l'époque avec ses élèves et son enseignant en costume, exposition de dessins réalisés par les écoliers, défilé en tenues d'époque, théâtre aux armées, lecture de témoignages, exposition d'artisanat de tranchées...
- Une recherche de témoignages de cette époque (cartes postales, photos, lettres, objets...) sera lancée auprès des habitants.



Des réunions publiques seront organisées, nous aurons besoin de vous en tant qu'acteurs de ces deux journées !



Permanence du député

Monsieur Krabal assurera des permanences tous les premiers samedis du mois à la mairie, de 10h à 11h.

INFORMATIONS PRATIQUES

Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 7, 14, 21 décembre 2017 et 11, 18 et 25 janvier 2018, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2,80 €.

Services Publics



Mairie de La Ferté-Milon Tél. 03.23.96.70.45
29 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h
En cas d'urgence (état civil) contactez le : 06.30.75.44.56

Gendarmerie : 03.23.76.46.17
Centre Antipoison : 0800.59.59.59

Urgences Médicales : 15
Pompiers : 18

Permanence urbanisme Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45, en mairie

Relais d'Assistance Maternelle (RAM)

Accueil-animation à partir de 10h les vendredis 8 et 22 décembre, dates de janvier précisées ultérieurement.
Permanence administrative de 9h à 10h uniquement sur RDV (tél. : 03.23.96.96.55). Maison St-Michel, 1 rue St-Lazare.

Roule bout'chou (halte garderie) mardi et jeudi de 8h45 à 16h45
Maison St-Michel, 1 rue St-Lazare

Vestiaire - CCAS Jeudis 7 et 21 décembre 2017
Jeudis 10 et 24 janvier 2018
de 13h30 à 16h, 1 rue St-Lazare

Conciliateur de justice Renseignements au 06.31.29.80.54

Office de tourisme de Retz-en-Valois
6 place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts - tél : 03.23.96.55.10

www.tourisme-villers-cotterets.fr

Collecte des déchets verts Fermeture hivernale au 31 octobre 2017

Déchèterie de VILLERS-COTTERÊTS

avenue des Verriers (dans la zone industrielle à l'entrée de Villers-Cotterêts).
Munissez-vous d'un justificatif de domicile et de papiers d'identité.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi	9h à 12h	13h30 à 17h
Mardi	9h à 12h	13h30 à 17h
Mercredi	9h à 12h	13h30 à 17h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	13h30 à 17h
Samedi	9h à 12h	13h30 à 17h
Dimanche	9h à 13h	Fermé

Déchèterie de NEUILLY-SAINT-FRONT

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (sous réserve de fermeture les jours fériés).

Ordures ménagères **Mardis 5, 12, 19, 26 décembre 2017**

Vendredis 1^{er}, 8, 15, 22, 29 décembre 2017

Mardis 2, 9, 16, 23, 30 janvier 2018

Vendredis 5, 12, 19, 26 janvier 2018

Papiers/emballages **Vendredis 1^{er}, 8, 15, 22, 29 décembre 2017**

Vendredis 5, 12, 19, 26 janvier 2018

Verre **Jeudi 21 décembre 2017**